

Groupement pastoral Alturaghja

Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 14/05/2015
14h30 Mairie de San Gavino di Tenda

Agriculteurs représentés : Poggioli Alain, Raffini Noël, Pietrera Christiane, Querci Ghislaine, Bracci Eric, Beltramelli Lucien, Rengade Florent, Beltramelli Jean-Thomas, Beltramelli Francis, Martelli Stephane

Carole Anziani Office de l'Environnement de la Corse

Agriculteurs absents : Raffini Dominique, Vitali Laurent

Ordre du jour :

- entrée et sortie de certains éleveurs dans le groupement
- agrandissement du périmètre du groupement
- point sur le fonctionnement du groupement
- point sur les déclarations de surface et l'attribution de DPB
- projets

Mme Corinne Navarra souhaite sortir du groupement car elle ne compte plus monter d'animaux en estive. M Martelli, éleveur sur la commune d'Urtaca, désire intégrer le groupement. Il souhaite mettre à disposition du groupement une partie des terrains qu'il a en convention avec la commune d'Urtaca et qui sont attenants au territoire déjà occupé par le groupement. Le maire d'Urtaca, contacté, ne s'oppose pas à ce transfert.

Les animaux en estives pouvant passer librement d'un terrain à l'autre, la proposition est validée car conforme à la réalité d'exploitation des terres. La surface intégrée au groupement sera de 103,96 ha. M Martelli intègre le groupement.

Il est rappelé que le non respect de la montée en estive des animaux conformément aux déclarations faites lors des déclarations de surfaces est passible d'exclusion.

M Beltramelli informe l'assemblée que l'aide de l'ODARC pour la constitution du groupement a bien été versée et demande comment s'acquitter du loyer auprès des communes. L'OEC va se renseigner.

Un point est fait par l'OEC sur les déclarations de surfaces et de primes bovines. Les éleveurs du groupement décident de tous faire leurs déclarations avec l'OEC.

La question d'attribution de DPB au groupement est abordée. Il est décidé que, si la législation le permet, le groupement demandera l'attribution de DPB en propre. L'argent ainsi récolté servira pour une part à payer le loyer du aux communes, pour une part à l'autofinancement des projets du groupement, pour une part redistribué aux agriculteurs. Les pourcentages seront rediscutés ultérieurement en fonction de l'argent alloué, si cette option s'avère réalisable.

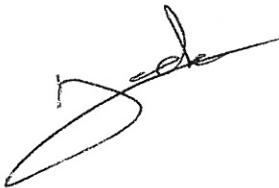
Les agriculteurs abordent ensuite les projets à mettre en œuvre sur le territoire du groupement.

- Les fontaines doivent être refaites : un état des lieux doit être réalisé pendant l'été : M Beltramelli doit faire des photos sur les 6 fontaines identifiées. Des devis doivent être demandés pour des abreuvoirs, idem pour un hélicoptage. L'OEC va se renseigner pour des dossiers ODARC.
- Les agriculteurs souhaitent faire du brulage dirigé: la demande est déjà passée en commission brulage dirigée en janvier. La Chambre d'Agriculture et les Forestiers sapeurs (équipe brulage dirigé) doivent venir faire un état des lieux et faire des propositions. La demande ayant déjà été faite l'an dernier, les agriculteurs décident que si les administrations ne les aident pas, ils brûleront eux-mêmes. A cet effet, M Rengade et M Pietrera d'une part, M Beltramelli et M Poggioli d'autre part sont chargés de faire un état des lieux des zones qu'il faudrait brûler.
Une réunion est prévue fin septembre pour faire le point et établir un plan d'action.
- Les chemins: pour l'instant, ils sont en relativement bon état donc aucune ouverture n'est envisagée.
- La montée en estive : il est décidé de ne pas organiser collectivement la montée ou la descente d'estive.
- Les vaches et chevaux sauvages: le problème reste en suspend. Le fait d'ouvrir le milieu par brulage devrait déjà permettre d'augmenter la ressource fourragère.

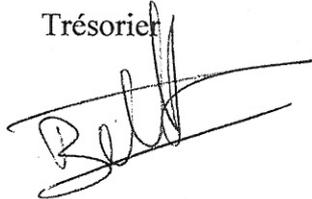
La séance se termine par le règlement des cotisations dues au groupement et la contractualisation des DS avec l'OEC. L'assemblée doit se réunir en fin d'été pour faire un point sur l'avancée des projets.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne prenant plus la parole, la séance est levée à 16h30.

Président



Trésorier



Secrétaire

